

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 22 NOVEMBRE 2013

Délibération n° 98-2013

Le conseil d'administration donne à l'unanimité pouvoir à Monsieur Patrick GLOUANNEC pour représenter l'UBS en vue de la signature des actes et de tous documents relatifs à l'organisation et au fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public « France Énergies Marines » et en vue d'accomplir toutes formalités nécessaires à la constitution de celui-ci.

Madame Karine VALLÉE-RÉHEL est désignée suppléante.

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 20

Pour : 20

Contre :

Abstention :

Délibération adoptée.

Visa du Président



Le Président
Jean
PEETERS
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 décembre 2013

Document mis en ligne le : 03 décembre 2013